



**EXTRAIT du REGISTRE
DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de B E U I L
Alpes-Maritimes**

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL N° 08-2023

L'an deux mille vingt-trois, le 29 novembre, à 18 heures, salle du conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, le Conseil Municipal de la Commune de BEUIL, Alpes-Maritimes, sous la présidence de Monsieur Roland GIRAUD, Maire

Date de convocation : 24/11/2023

Nombre de membres : - En exercice : 11
- Présents : 8
- Votants : 10

Présents : Roland GIRAUD, Maire - Nicolas DONADEY, 1^{er} Adjoint - Alexandre GEFFROY, 2^{ème} Adjoint - Christian GUILLAUME, 3^{ème} Adjoint - Noël MAGALON, 4^{ème} Adjoint - Rodolphe BIZET, Conseiller Municipal - Arnaud ROCHE, Conseiller Municipal - François SCHULLER, Conseiller Municipal.

Absents : Karine DONADEY, Conseillère Municipale, Karel NICOLETTA, Conseillère Municipale - Jean-Louis COSSA, Conseiller Municipal.

Absents représentés : Karine DONADEY donne pouvoir à Christian GUILLAUME - Karel NICOLETTA donne pouvoir à Rodolphe BIZET.

A été nommé Secrétaire de Séance : Monsieur Christian GUILLAUME

DELIBERATION N° 18 : Décision modificative n° 2 – Budget communal

Monsieur Christian GUILLAUME, Adjoint au Maire, présente la décision modificative demandée par la trésorerie et qu'il convient de prendre en compte afin de passer certaines écritures comptables :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
CHAP 022	-7565.00 €	
TOTAL	-7565.00	
CHAP 67 Compte 678		7565.00 €
TOTAL		7565.00 €

Le Conseil Municipal ouïe l'exposé de Monsieur Christian GUILLAUME valide la décision modificative demandée par la trésorerie.

VOTES :	Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 0
----------------	-----------	------------	----------------

AR, Préfecture
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

006-210600169-20231128-18-08-2023-BE
Reçu le 05/12/2023
Paix et délibère à BEUIL, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Roland Giraud



**Délibération télétransmise
à la Préfecture des Alpes-Maritimes :**